

Compte rendu Réunion de Comité Directeur du Mardi 22/11/16 ASUL LYON 8 TT

Membres présents : Sylvain FERRIERE – Martine BARNEOUD – Olivier CLEMENT – Gilbert CHAVEROT – Laurent CORSINI – Olivier IBORRA – Yolaine MOREAU – Claudine GONZALES – Nicolas WATTRE – Rémi PAILLE

Membres excusés: Catherine BOQUET – Sébastien BOQUET – Jean-Pierre BERIDOT – Camille MENA

Début de séance : 20h15

1. Retour sur la réunion de bureau du 11/11/2016

a. Approbation des dotations entraîneurs et joueurs 2016-2017

Les propositions faites par le bureau sont les suivantes (la dotation étant du matériel de la boutique club) :

- 250 euros pour les salariés
- 100 euros pour les assistants entraineurs licenciés au club
- 150 euros pour les joueurs handisports de niveau international
- 150 euros pour les joueurs et joueuses titulaires de l'équipe 1 (masculins et féminines) licenciés au club et à condition que l'équipe évolue en nationale
- Après discussion et divers avis, ces propositions sont adoptées, hormis pour les joueurs handisports de niveau international dont la dotation sera finalement de 250 euros compte tenu de « l'image de marque » dont bénéficie le club.
- Les dotations ne se cumulent pas: c'est la plus favorable pour qui sera retenue

b. Approbation des tarifs préférentiels aux stages 2016-2017

Les propositions du bureau sont les suivantes:

- les stages sont gratuits pour les joueurs et joueuses de chaque équipes 1 évoluant en nationale filles et garçons), pour les joueurs handisports internationaux, et autres joueurs numérotés français.
- les équipes 2 d'un niveau au moins régional payent 2/3 du prix initial.
- tous les autres joueurs et joueuses payent la totalité.
- Ces tarifs sont acceptés à l'unanimité

c. Autres sujets:

- le club devrait pouvoir disposer bientôt d'une salle de réunion à l'espace 101.
- en ce qui concerne l'entraînement d'Anne, un planning stable a été mis en place par Thibault.

2. Présentation et approbation des comptes 2015-2016

- Les comptes incluent les championnats de France handisports 2016
- Un excédent de 28 783,41 € est dégagé
- Les comptes sont arrêtés par le CODIR.
- Le CODIR proposera à l'AGO du 09/06/2017 d'affecter ce résultat aux fonds associatifs qui s'élèveront alors à 44 000 €.
- Commentaires du président : ce résultat remarquable est dû grâce à la rigueur financière acquise ces dernières saisons notamment grâce à Maurice BARNEOUD, mais également grâce au succès des championnats de France handisport organisés en mai 2016 par le club. Cet excédent n'est en aucun cas significatif d'une santé financière durable car le contexte économique laisse présager des résultats bien plus sombres pour les prochaines saisons à cause de différents facteurs (baisse des subventions publiques, dégressivité de l'aide de l'Etat concernant l'emploi de Mickaël ROCHE, baisse de licenciés en 2016-2017, augmentation importante des frais de déplacement en équipes et en individuels compte tenu de nos bons résultats sportifs, manque de partenaires privés ...) Le CODIR a déjà acté certaines mesures comme la baisse de la prise en charge des frais de déplacements (11/10/2016), afin de ne pas mettre en danger les finances du club en attendant de trouver de nouvelles sources de financement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour y parvenir.
- La gestion financière de la boutique est à améliorer, les chiffres en compta ne sont pas toujours cohérents.
- Remerciements à Catherine BOQUET pour le rattrapage des sommes dues sur la saison 2015-2016 (~5 000 € ...)

3. Création de groupes projets :

a. Projet associatif 2016-2020:

Il a été rédigé il y a 3 ans et réactualisé il y a 2 ans pour 2012-2016. La version 2016-2020 doit être rédigée pour mars. Il s'agit d'un état des lieux du club, et doit faire ressortir son évolution et les orientations prises.

Martine prend en charge ce sujet, avec la collaboration des autres dirigeants et des entraîneurs.

b. Règlement intérieur

La nécessité d'un règlement intérieur n'est pas ressentie comme primordial par tous les dirigeants qui sont plutôt favorables à une actualisation des chartes du club.

Sylvain prend la responsabilité de ce groupe.

c. Recherche de financements

Plusieurs idées sont avancées :

- Recherche-t-on une personne en service civique ? : Nicolas qui doit représenter le club à la prochaine AG de l'ASUL Générale verra s'il y a des possibilités de ce côté.
- Laurent indique qu'il peut se renseigner auprès de l'école Amos (école de commerce spécialisée dans le sport business) pour des éventuels stages ou collaborations.

4. Préparation de la soirée des Rois :

- La soirée des Rois 2017 se déroulera le 13 janvier.
- Lots à ce jour : 1 iPad, 1 iPhone, 1 drone, 2 cagettes de pommes, gants Isotoner, vols libres, lots Ninkasi, jeux de société, livres, places pour des matchs, ...
- L'impression des billets reste à finaliser et la vente des tickets débutera en principe début décembre.
- Il est décidé de commander les galettes à nouveau à La Guignolette (comme l'an passé).

5. Accueil des barrages les 17 et 18 décembre

- Le club ne devrait plus accueillir de tour de CF pour cette saison. Par contre, il accueillera les barrages du championnat par équipes les 17 et 18 décembre.
- Claudine veut bien être présente sur la compétition et s'occuper d'une buvette, mais demande de l'aide pour le rangement de la salle qui devra se faire le dimanche midi. Sylvain sera présent.

Fin de la séance : 23h45

Certifié conforme le 02/01/2017 Sylvain FERRIERE, Président